

DONNER UNE VOIX AU CONSENTEMENT

Quand et comment exprimer
son consentement ?

Un atelier de sensibilisation



Pour les personnes en situation
de handicap mental et psychique



Le sujet du consentement pour les personnes en situation de handicap mental et psychique est d'une grande importance. En raison de leurs capacités cognitives altérées, ces individus peuvent avoir du mal à exprimer un consentement clair et informé. Cela les expose à des risques dans des domaines tels que les soins médicaux, les relations professionnelles et personnelles. Il est essentiel de sensibiliser à l'importance du consentement pour cette population vulnérable, afin de protéger leurs droits et de promouvoir leur autonomie. En comprenant les défis spécifiques liés au consentement, Il est important de sensibiliser dans ce domaine.



Le danger des réseaux sociaux est un atelier de 1h30 destiné aux **personnes en situation de handicap mental et psychique**.

Conçue pour répondre aux besoins de différents groupes avec **des niveaux de compréhension variés**, cette activité est organisée au sein de votre établissement et peut accueillir jusqu'à un maximum de **12 personnes**.

L'objectif consiste à reconnaître, comprendre et communiquer son propre consentement ou refus tout en respectant le consentement de l'autre.



L'atelier se compose en différentes parties.

Ainsi, on aborde :

- **Comprendre** le consentement

- Qu'est-ce que c'est le consentement ?

- Qui peut l'exprimer ?

- Dans quelle situation on peut l'exprimer ?

- **Reconnaitre** les signaux

- Quels sont les informations orales du consentement ?

- Quels sont les informations non verbales du consentement ?

- **Savoir exprimer** mon consentement et mon refus

- Comment exprimer mon consentement ou mon refus avec mes propres mots

- Comment exprimer mon consentement ou mon refus avec mes gestes et mon attitude

- **Le consentement en action** (mise en situation)

- Repérer rapidement le consentement

- Un questionnaire anonyme sur l'expression de son consentement dans son quotidien

- Le questionnaire est remis à vos équipes

- Un document récapitulatif de l'atelier pour les participants

Le tarif de l'atelier : **300 euros**

Un devis peut être réalisé sur demande.

La salle accueillant l'atelier doit être composé de chaises, de tables et d'un support de diffusion (vidéo projecteur ou télévision).

Nous pouvons vous transmettre une affiche pour attirer vos participants dans l'atelier.

Suite à cette activité, d'autres ateliers peuvent être abordés sur des sujets plus approfondis sur demande :

- *Comment exprimer mon consentement dans mon couple et ma famille ?*
- *Quand exprimer mon consentement dans mes soins médicaux ?*
- *Ai-je droit d'exprimer mon consentement dans mon travail ?*
- *Mes éducateurs doivent toujours respecter mon consentement ?*

ECCLORE
SOCIAL
ASSOCIATION



06 11 40 90 79 (Mehdi NTOLA)



ecloresocial@gmail.com



www.ecloresocial.org

